



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*
Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ÉTAT-CIVIL

Naissances:

21/09/2022: Ruben GOURMELON au foyer de Jonathan GOURMELON et Maëva COQUIL, domiciliés à Guiclan, 15 rue des roseaux.

28/09/2022: Cléya KERBOUL au foyer de Julien KERBOUL et Manon MARCHADOUR, domiciliés à Guiclan, 12 rue de Kermat.

28/09/2022: Nathan BONNEVILLE au foyer de Alexandre BONNEVILLE et Maëva CZORNYJ, domiciliés à Guiclan, lieu-dit la Garenne.

29/09/2022: Zoé UGUEN au foyer de Sébastien UGUEN et Elodie MASSON, domiciliés à Guiclan, 10 impasse de Bel Air.

04/10/2022: Camille LE DOUARAIN au foyer de Alexandre LE DOUARAIN et Carole LAURANS, domiciliés à Guiclan, 1 rue des Magnolias.

13/10/2022: Adam CORVEZ au foyer de Franck CORVEZ et Fanny LEBARBIER, domiciliés à Guiclan, 6 Kerougay.

Décès:

09/10/2022: Xavier LE ROUX, 38 ans, domicilié à Guiclan, lieu-dit Roselies, est décédé à Landerneau.

Conseil Municipal Jeunes - Action Collecte

Les jeunes du CMJ organisent une collecte de jeux et livres du 31 octobre au 25 novembre 2022.

Les dons seront revendus lors du week-end du téléthon à Guiclan. La totalité des gains sera reversée à l'association AFM Téléthon.

C'est le moment de faire du tri et de déposer les jeux société, les livres enfance jeunesse ados, les puzzles, les jeux éducatifs et vidéos dont vous ne vous servez plus dans les points de collecte de la commune: Mairie, bibliothèque, garderies et centre de loisirs. Il faut qu'ils soient en très bon état, complets et en état de marche.

On compte sur vous! Donnez leur une seconde vie!!



INFORMATIONS MUNICIPALES



TÉLÉTHON À GUICLAN

Les 2, 3 et 4 décembre 2022

Nombreuses animations au profit du Téléthon

Dimanche 4 décembre 2022 - Repas au Triskell à partir de 12h



Programme sur :
www.guiclan.fr
Commune de Guiclan

Avec la participation des communes de CARANTEC, HENVIC, LOCQUÉNOLE et TAULÉ



Collecte de denrées non périssables

Tous les ans, le CCAS de Guiclan fait appel à votre générosité: un carton sera mis à votre disposition dans le hall de la mairie pour recueillir vos dons (de préférence des conserves, des pâtes, du riz...) Merci pour votre générosité!



La Médiathèque idéale? Vous avez la parole

Vous êtes utilisateurs ou non de la bibliothèque actuelle, vous êtes enfants, ados, adultes, vous êtes convaincus que la création d'une nouvelle médiathèque est essentielle pour les Guiclanais?

Alors n'hésitez plus et venez exprimer vos idées et attentes autour du projet de la future Médiathèque. Deux panneaux sont mis à votre disposition jusqu'à fin novembre : dans le hall d'entrée de la Mairie et à la bibliothèque

Notez vos idées sur les post-its prévus à cet effet et c'est joué ! Plus il y aura de retours, plus la médiathèque de demain correspondra au plus grand nombre d'entre vous.

Objet trouvé

Un sweat à capuche gris taille 10 ans, le 3 octobre à l'espace multigénérationnel.

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Pour les mercredis: inscription une semaine à l'avance.

Pour les vacances de Noël:

- Du 19 au 30 décembre 2022 : réservations possibles du **12 au 27 novembre**.

Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles

Permanences de la directrice : les lundis et mardis de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.



ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires.(3 groupes: juniors, pré ados, ados).

Pour les vacances de Noël:

- Du 24 octobre au 4 novembre 2022 : réservations possibles du **12 au 27 novembre**.

Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles.

Dès leur élaboration les programmes seront disponibles sur guiclan.fr, vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année.

Renseignements au 06.77.75.81.17



Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau
5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU
02.98.24.97.15
rpe@pays-de-landivisiau.com



NOVEMBRE 2022:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 45	07/11 PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) GROUPE 1 - 10h	08/11	09/11	10/11 PLOUENEVENTER Espace jeux Entre 9h45 et 11h30 (Salle An Héol)	11/11
SEMAINE 46	14/11 BODILIS Zumbini Entre 10h et 10h45 (Pôle Arc en Ciel)	15/11 PLOUZEVEDE Espace jeux /Espace Snoezelen Entre 9h45 et 11h30 (Pôle Enfance)	16/11	17/11 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h PLOUENEVENTER Eveil au mouvement (Salle An Héol) 9h30 et 10h30	18/11 PLOUVORN Spectacle de fin d'année « Sous une pluie d'été » 9h30 ou 10h45 (Espace culturel du Plan d'eau)
SEMAINE 47	21/11	22/11	23/11	24/11 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h	25/11 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe 10h (Salle Lyautey) LAMPAUL-GUIMILIAU Temps d'éveil (médiathèque) 9h30 et 10h30
SEMAINE 48	28/11 PLOUENEVENTER Zumbini Entre 10h et 10h45 (Salle An Héol) PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) GROUPE 2 - 10h	29/11 SIZUN Espace jeux entre 9h45 et 11h30 (Salle Saint Ildut)	30/11		

Association Vox' N' Cie

Spectacle musical à l'occasion des fêtes de Noël: Découvrez un merveilleux voyage de Noël, avec tous vos personnages de Disney préférés ! 1h30 de spectacle plein d'aventure, organisé par l'association Vox'N'Cie et sa troupe Les Vitrites! Le samedi 10 décembre 2022 - salle du Triskell Guiclan. 8 euros adultes / 5 euros - 12 ans / Gratuit - 3 ans. Réservation à l'adresse mail suivante : voxncie@outlook.fr. Attention: Places limitées.



Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français nés en 2006 et dans le mois de leur anniversaire. Ce recensement s'effectue auprès de la mairie du domicile du jeune.

Documents à présenter :

- Pièces d'identité justifiant la nationalité française (CNI ou Passeport)
- Livret de famille à jour.



L' attestation remise lors de cette inscription est valable jusqu'à la participation à la Journée Défense et Citoyenneté et au maximum jusqu'à l'âge de 18 ans. À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) quelque soit son âge.

Le délai entre la date de recensement à la mairie et la date de convocation à la JDC est d'environ 9 mois.

Après le recensement, il faut créer son compte sur le site « majdc.fr » - rubrique « espace jeunes ».

Lors de la création du compte, les jeunes doivent saisir les mêmes données que celles indiquées sur l'attestation de recensement (bien respecter les accents et les tirets entre les noms ou prénoms s'il y en a), date et lieu de naissance, département de résidence. Ils recevront un lien sur leur adresse mail moins de 24h après leur inscription.

Le compte peut être créé sans que l'administré soit en possession de son identifiant défense. Cette information n'est pas obligatoire.

Le jeune doit faire connaître tout changement de domicile ou de résidence jusqu'à ses 25 ans auprès du CSNJ de Brest (Centre du Service National et de la Jeunesse).

Semaine Européenne de Réduction des déchets



Les 1001 vies du textile

Nous retrouvons encore trop de textile que ce soit dans le bac des ordures ménagères ou dans celui des recyclables. En effet, il ne se passe plus une caractérisation (*tri d'un échantillon de tournée de collecte des emballages ménagers et du papier*) sans que nous y retrouvions du textile.

C'est pourquoi il est important de profiter de la SERD 2022 pour présenter des trucs et astuces pour prolonger la vie du vêtement/textile ou de leur offrir une seconde vie.

Dans cet optique, la CCPL avec l'ambassadrice du tri Laetitia MARC, proposerons un après-midi autour de la réparation, customisation et du réemploi du tissu animé par Nathalie de Chat Pique; ainsi qu'une journée de foire au textile, un vide dressing à la salle PRJ de Saint-Sauveur. Les participants pourront venir vendre des vêtements (enfant, femme et homme), des chaussures, de la maroquinerie et du linge de maison.

Et si vraiment nous souhaitons jeter du textile? Qu'il soit en bon ou en mauvais état (trous, déchirure, tâche), il est à déposer propre et sec dans un sac fermé dans l'une des 22 colonnes blanches que nous retrouvons sur chaque commune (hormis Loc-Eguiner, Locmélar, Saint-Derrien et Trézilidé) ainsi que dans les 3 déchetteries de la CCPL. Pour en savoir + : <https://refashion.fr/citoyen/fr>

Atelier Textile

Samedi 19 novembre 15h

- Réparation et customisation
- Utilisation des chutes de tissus
- Furoshiki

Vide dressing

Dimanche 27 novembre 9h

Salle PRJ de Saint-Sauveur. Accueil exposant 7h30 – ouverture des portes 9h – 17h.

Inscription GRATUITE mais limitée à 2 m linéaire par exposant.

Entrée GRATUITE.

Inscription atelier et vide-dressing

Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com



Des astuces pour réduire sa consommation de chauffage

Avec des coûts de l'énergie qui flambent, chaque geste compte pour réduire sa consommation de chauffage ! On peut commencer par s'assurer que la température moyenne n'est pas réglée au-dessus de 19°C dans les pièces de vie et de 16°C dans les chambres. L'installation de robinets thermostatiques et/ou d'un thermostat d'ambiance permettent en ce sens de faire de grandes économies.

Si les portes et fenêtres laissent passer de l'air, pensez à les équiper de boudins de portes, bandes adhésives isolantes ou encore rideaux épais qui couperont la sensation d'inconfort lié au déplacement de l'air et à l'effet « vitres froides ». En complément, vous pouvez isoler vos réseaux de chauffage et d'eau chaude qui passent dans des espaces non-chauffés

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org.

Vide dressing

dimanche 27 novembre
9h - 17h30



Foire au textile - salle PRJ, Saint-Sauveur

Inscription GRATUITE : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com
Entrée GRATUITE



Je contacte Adecco Landivisiau au 0298247075

Ou

Je m'inscris en agence Adecco 4 rue Alfred Nobel

29400 Landivisiau

De 9h30 à 11h30 ou de 13h30 à 17h00

Vous cherchez un emploi ?

Rejoignez Adecco Landivisiau !

Nous recrutons dans les secteurs de :
l'industrie, l'agroalimentaire, la logistique et le BTP, ...

pour de grandes entreprises, PME et TPE.

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !



Finistère Penn-ar-Bed

VOUS L'AVEZ AIMÉ ?

VOUS L'AVEZ QUITTÉ ?



IL EST TEMPS DE LE RECYCLER

LE DÉPARTEMENT COLLECTE VOS MOBILES!




Points de dépôts sur finistere.fr/recyclage-mobiles



France services

POURQUOI COLLECTER LES MOBILES ?

Très sensible aux conséquences écologiques de nos activités, le Conseil départemental du Finistère s'est associé à l'opérateur de téléphonie Orange et à l'Association des Maires du Finistère, afin d'agir pour limiter notre impact sur l'environnement.

Du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023 une vaste collecte de portables usagers aura lieu dans tout le département. Ouverte à tous les Finistériens, cette collecte aura pour but de réutiliser les vieux mobiles qui dorment dans nos tiroirs. Elle permettra le reconditionnement des portables fonctionnels et le recyclage de ceux qui sont défectueux.

L'objectif du Département est de sensibiliser chaque Finistérien à l'impact environnemental de ces appareils et à contribuer à un numérique plus responsable au quotidien.

650 points de collecte prévus :

- dans presque toutes les communes du Finistère;
- dans + de 100 collèges publics et privés;
- dans les agences de nos partenaires privés;
- dans les locaux du Conseil départemental...

COMMENT COLLECTER LES MOBILES ?

Avant le 21 novembre

- Chaque partenaire recevra :
- un collecteur avec un guide de montage;
 - des éléments de communication.

Dès le 21 novembre

- Les partenaires de l'opération installeront les collecteurs entourés des éléments de communication.
- Lorsque le collecteur sera plein ou à la fin de l'opération, les partenaires se manifesteront auprès du Département qui se chargera de les récupérer.

Grâce à la mobilisation de tous les partenaires de cette opération, ce sont déjà plus de 650 points de collecte qui seront ouverts dans tout le Finistère.

Maël de Calan, Président du Conseil départemental



SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DAL'CH MAD ATAO !

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE		SANTÉ
		
	ÉTAT CIVIL ET FAMILLE	
		
JUSTICE	BUDGET	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER
		

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil informations et orientation	Accompagnement dans vos démarches administratives	Mise à disposition d'outils informatiques
	+	
		+
		

VOS SERVICES ET PERMANENCES À SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

France services

adresse : 4 place de la mairie, 29410 SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

contact : 02 98 79 69 22

horaires : (fermé le lundi)
Mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mercredi, samedi : 9h - 12h

Permanences

adresse : _____

contact : _____

horaires : _____

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 29 septembre 2022.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Olivier RAMPNOUX et André RIOU, excusés

1. Enquête publique cession chemins communaux

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 juin au 6 juillet 2022, Mme Catherine DESBORDES, Commissaire enquêteur a émis un avis favorable à toutes les demandes à l'exception du dossier concernant le village de Kerallés, la cession n'est pas possible car elle entrainerait un enclavement de parcelles.

A l'unanimité, le conseil municipal est donc favorable à la cession pour l'ensemble des demandes à l'exception de celle concernant le village de Kerhallés

Les personnes ayant sollicité l'achat de chemins communaux vont recevoir un courrier afin qu'elles prennent contact avec un géomètre et un notaire.

2. Mandat au centre de gestion du Finistère pour la protection sociale complémentaire (Santé et prévoyance)

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'étudier l'opportunité de conclure un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire (risque santé et prévoyance), et donne mandat au Président du Centre de gestion de la fonction publique du Finistère pour négocier.

3. Participation école de Landivisiau

La commune a l'obligation de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Landivisiau pour les enfants en classes spécialisées et les enfants ayant déménagé mais poursuivant leur scolarité jusqu'à la fin du cycle (maternelle ou primaire).

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la demande de participation et versera à la ville de Landivisiau la somme de 4 220.81 €.

4. CCPL : Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme en tenant lieu »

La compétence « plan local d'urbanisme, carte communale et document d'urbanisme en tenant lieu » a été transférée au 1^{er} janvier 2022 par les communes membres de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau.

Conformément à l'article 1609 nonies C du code général des impôts, il revient à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de procéder à l'évaluation des charges liées à ce transfert et de produire un rapport dans un délai de 9 mois à compter de la date du transfert.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver le rapport définitif de la CLECT.

5. CCPL : Rapport d'activité 2021

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

A l'unanimité, le conseil municipal acte de la communication du rapport d'activité de la Communauté communes du Pays de Landivisiau pour l'exercice 2021. Ce dernier est consultable en mairie.

6. CCPL : Actualisation de la convention cadre relative au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols

Par délibération du 28 avril 2015, le conseil communautaire de la CCPL a délibéré en vue de la création d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols. Une convention cadre entre la CCPL et les communes ayant fait le choix d'intégrer ce service commun a été adoptée lors de cette même séance. Cette convention doit être actualisée.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver la convention cadre relative au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols.

7. Lotissement du Styvell : projet d'extension

La commission urbanisme s'est réunie et a étudié l'extension du lotissement du Styvell qui comprendrait 53 lots de 300 m² à 650m². Un permis d'aménager serait déposé pour la totalité et ensuite les travaux de viabilisation se dérouleraient en plusieurs tranches.

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) est favorable à la réalisation du projet d'extension du lotissement du Styvell.

8. Aménagement locaux service technique : devis

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation des travaux d'aménagement des locaux des services techniques et retient le devis de la société O&J Renov pour un montant de 25 710.00 € HT

9. Triskell : travaux de sonorisation

Lors de la séance du 30 septembre 2021, il avait été décidé de confier les travaux de sonorisation du Triskell à la société Transelec pour un montant de 45 163.79 € TTC. La société a réalisé une partie des travaux pour un montant de 40 384.57 € TTC mais n'a pas terminé les travaux car elle a été placée en liquidation judiciaire le 26 avril 2022.

A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de la société Audiolite d'un montant de 9 172.86 € TTC pour terminer les travaux.

10. Eglise : travaux de charpente porche côté sud

Suite au diagnostic effectué par l'entreprise LE BER faisant apparaître que la charpente située au-dessus du porche côté sud est en très mauvais état, à l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la réalisation des travaux pour un montant de 991.09 € HT.

M. Maël KERGUILLÉC-DESGROUX du service ABF va établir un rapport sur l'état de l'église suite à sa visite faite avec l'entreprise LE BER.

L'armée de l'Air et de l'Espace recrute 4000 personnes par an.

Chaque jour, l'ensemble des Aviateurs et des Aviatrices mettent leur passion et leur engagement au service de la France pour assurer la protection de leurs concitoyens.

L'armée de l'Air et de l'Espace propose de nombreuses offres d'emploi pour **plus de 50 métiers** à toute personne **entre 16 et 30 ans** en quête de sens, de valeurs et de nouvelles opportunités professionnelles.

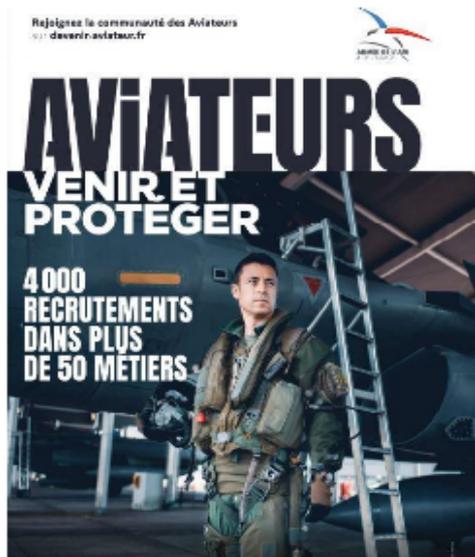
Vous aussi rejoignez la communauté des Aviatrices et des Aviateurs en prenant rendez-vous avec votre conseiller en recrutement par téléphone ou via le site internet devenir-aviateur.fr



Le Bureau Air du CIRFA de Brest, son antenne de Quimper, et les permanences de Quimperlé et Morlaix vous accueillent également dans le respect des gestes barrières.

Bureau « Air et Espace », CIRFA de Brest :
8 bis rue Colbert à Brest – 02 98 22 07 70 – cirfa-air-brest.fct@def.gouv.fr

Antenne « Air et Espace », CIRFA de Quimper :
44 rue Jean Jaurès à Quimper – 07 88 12 52 09 – cirfa-air-quimper.fct@def.gouv.fr



SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan
1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30
Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe
M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN
Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes
Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS
Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier: 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN
Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous
Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.
Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes
Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01
Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97
Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,
Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

►Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00
Vendredi fermeture à 16h30.
Mardi samedi : 9h /12h
02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30
Courriel : mairie@guiclan.bzh
Site : www.guiclan.fr



►Agence Postale Communale 02 98 79 62 29
Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



►ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :
02 98 19 11 87 / www.admrhaultleon.com /
accueil@admrhaultleon.com.

►Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

►Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

►Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

►Garderie municipale 02 98 79 46 66

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

►CLSH « Les Grimoy » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

►Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

►Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

►RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com
Informations et rdv au 02 98 24 97 15

►Mission locale 02 98 15 15 50 /
contact@mlpm29.org

►Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h
Vendredi 9h/12h; 14h/16h
0806 090 010 (n° azur)

►Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h, mardi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

►Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

►CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

►MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / msap@pays-de-landivisiau.com.

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

